Dossier de presse

Mardi 10 novembre 2026

Conseil municipal du mardi 10 novembre



SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE / presse@grenoble.fr / 04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

Dès ses premières délibérations, le conseil municipal du 10 novembre a abordé deux enjeux essentiels pour l'avenir de Grenoble: la transition écologique et l'égalité entre les femmes et les hommes. À travers la présentation du rapport annuel sur la situation en matière de développement durable et du rapport égalité femmes-hommes, c'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru, d'identifier les progrès restant à accomplir et d'affirmer les engagements de la Ville.

Le débat d'orientation budgétaire se déroulera dans un contexte financier particulièrement contraint, plus incertain encore que l'an dernier. Ces contraintes ne détournent pas Grenoble de l'essentiel : répondre aux besoins des habitantes et des habitants, réduire les inégalités et préparer l'avenir.

Faire des choix budgétaires, c'est faire des choix politiques. C'est décider des priorités à défendre et des moyens que la Ville se donne pour agir. Grenoble entend préserver sa capacité d'action, afficher clairement ses engagements et continuer à investir au service des Grenobloises et des Grenoblois, aujourd'hui comme pour les générations futures.



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

Orientations budgétaires 2027 : Grenoble protège le quotidien et prépare l'avenir

(44680). FINANCES : Débat d'orientation budgétaire 2027

Dans un contexte national marqué par de fortes incertitudes budgétaires et une pression accrue sur les finances des collectivités, Grenoble fait le choix d'une action publique ambitieuse, au service de toutes et tous. Le rapport d'orientation budgétaire 2027 dessine une trajectoire exigeante : maîtriser les dépenses, préserver les capacités d'investissement et approfondir les transformations engagées. Pour ce nouveau mandat, la Ville affirme trois priorités : coopérer pour faire ville ensemble, protéger pour réduire les inégalités et améliorer le quotidien, inventer pour préparer l'avenir.

Faire face aux contraintes sans renoncer aux priorités

Le contexte économique mondial en 2026 est marqué par un choc énergétique majeur, une inflation persistante et une hausse des taux d'intérêt. La France connaît une croissance faible (0,4 %), une baisse du pouvoir d'achat et une dégradation des finances publiques. Pour 2027, les perspectives restent incertaines, malgré les prévisions de reprise économique.

Les collectivités locales sont également confrontées à de fortes contraintes financières. Entre 2020 et 2025, leurs dépenses de fonctionnement ont augmenté sous l'effet de l'inflation et des frais de personnel, tandis que la stagnation de certaines recettes et la hausse des taux fragilisent leur capacité d'autofinancement. Les investissements sont essentiels, notamment pour répondre aux enjeux de transition écologique, mais deviennent plus difficiles à financer.

Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit un effort budgétaire de 5,4 milliards d'euros demandé aux collectivités, notamment par une nouvelle contribution et un recentrage du FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée), la principale contribution de l'État aux collectivités territoriales pour soutenir leurs investissements. Ces mesures sont contestées par les élu-es locaux et leur adoption demeure incertaine.



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

La Ville maintient le vote de son budget primitif 2027

La Ville de Grenoble votera de son budget primitif 2027 en décembre, avec une décision modificative prévue en juin, en raison des incertitudes liées à la loi de finances 2027. Sa prospective financière intègre l'inflation, la hausse des cotisations retraite et les impacts des lois de finances précédentes.

La Ville créer une nouvelle recette avec la taxe sur les logements vacants dans l'objectif de réduire la vacance sur la ville de Grenoble. Les dépenses de fonctionnement devraient progresser de manière maîtrisée, permettant de maintenir une capacité d'autofinancement stable.

Enfin, malgré une augmentation de l'endettement d'ici à 2029, la situation financière reste soutenable, avec une capacité de désendettement inférieure à 8,2 ans et un autofinancement net conforme aux objectifs municipaux.

Une ville plus démocratique, plus protectrice et plus inventive

Pour 2027, la Ville de Grenoble affirme ses priorités : coopérer et faire ensemble, protéger et réduire les inégalités, inventer pour préparer l'avenir. Dans un contexte budgétaire contraint, la municipalité entend maintenir des services publics accessibles à toutes et tous, renforcer les solidarités et poursuivre la transformation écologique du territoire, en associant les habitant-es aux décisions qui concernent leur quotidien.

Une ville où chacune et chacun peut trouver sa place

L'accès à la culture, à l'éducation, au sport et à la citoyenneté est un pilier de l'action municipale. En 2027, Grenoble poursuivra la transformation de ses équipements culturels, le développement du projet de grande bibliothèque et la reconstruction de la bibliothèque Chantal Mauduit, tout en maintenant une politique d'accès à la culture fondée sur la gratuité, la tarification sociale et la médiation.


© Mathieu Nigay, Ville de Grenoble

La Ville renforcera également son engagement en faveur de l'enfance et de la jeunesse, avec la rénovation des écoles, la végétalisation des cours, le développement des activités éducatives et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours citoyen. Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales, à l'accès aux pratiques sportives et à l'éducation populaire, afin de donner à chacune et chacun les moyens d'agir et de participer à la vie collective.


© Mathieu Nigay, Ville de Grenoble

La démocratie locale sera par ailleurs renouvelée grâce à une refonte des dispositifs de participation citoyenne, à l'évolution du budget participatif et à l'élaboration d'une Charte grenobloise de l'éducation populaire et des coopérations citoyennes.

Une ville qui prépare l'avenir et s'adapte au changement climatique

Face à l'intensification des fortes chaleurs et aux risques climatiques, Grenoble transforme son espace public pour rendre la ville plus fraîche, plus verte et plus agréable à vivre. La stratégie municipale associera végétalisation, désimperméabilisation des sols, accès à l'eau et développement de l'ombrage.


© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

L'année 2027 sera marquée par plusieurs projets structurants : l'achèvement de la Chronovélo reliant Fontaine à Meylan, la fin du réaménagement de la place de Metz, la transformation de dix hectares d'espaces publics à l'Arlequin et au parc Jean-Verlhac, ainsi que la poursuite des aménagements favorisant les mobilités actives et la nature en ville.

La transition énergétique se fait également dans le patrimoine municipal, avec le développement du photovoltaïque, le remplacement des installations de chauffage utilisant des énergies fossiles et la rénovation des bâtiments publics. La Ville renforcera en parallèle ses actions en faveur de la santé environnementale, de la lutte contre la précarité énergétique et de l'adaptation des logements aux fortes chaleurs.

Une ville qui protège les plus vulnérables

La justice sociale est au cœur des politiques municipales et de l'action du CCAS. Grenoble souhaite faciliter l'accès aux droits, lutter contre le non-recours et accompagner les personnes confrontées à la précarité, à l'isolement ou aux difficultés d'accès aux soins.



© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble

Plusieurs initiatives doivent renforcer cette ambition en 2027, notamment l'ouverture de places d'hébergement médicalisé pour des binômes mère-enfant sans domicile, le développement de solutions d'hébergement pour les personnes âgées en situation de grande précarité et la préparation d'une Maison des 1 000 premiers jours dédiée aux futurs parents et aux jeunes familles.

La Ville poursuivra également son soutien aux familles monoparentales, développera les actions de prévention en santé et renforcera l'accompagnement des aîné-es et de leurs aidant-es, notamment avec la Cité Baya. L'adaptation des services et des équipements aux besoins des personnes en situation de handicap sera également une priorité.

Dans un esprit d'hospitalité et de coopération, Grenoble renforce son engagement en faveur de l'hébergement d'urgence, de l'accueil des personnes exilées et de la défense des droits humains, en lien avec les associations et les partenaires institutionnels.

Une action publique renouvelée, au service des habitantes et des habitants

Pour répondre aux transformations sociales, environnementales et numériques, la municipalité engagera une nouvelle étape de transformation de l'action publique. Elle reposera sur l'expérimentation, l'évaluation des politiques municipales, la coopération entre les services et une association renforcée des habitant-es.

La Ville poursuivra la simplification des démarches administratives tout en veillant à maintenir un accueil humain et accessible aux personnes éloignées du numérique. Elle renforcera également ses partenariats avec les associations, l'Université Grenoble Alpes, les acteurs de la recherche et les réseaux européens et internationaux.

La maîtrise des finances communales constituera un enjeu transversal. Dans un contexte de contraintes budgétaires, Grenoble entend préserver sa capacité à investir dans les services publics et la transition écologique, en recherchant des financements complémentaires, en maîtrisant les dépenses et en intégrant davantage les impacts sociaux et environnementaux dans ses choix.

Faire de Grenoble une ville plus juste, plus vivable et plus démocratique

À travers ces orientations pour 2027, Grenoble affirme une ambition : répondre aux besoins immédiats des habitantes et des habitants tout en préparant la ville aux défis de demain. Culture, éducation, solidarités, transition écologique et participation citoyenne sont pensées comme les dimensions complémentaires d'un même projet municipal.

Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable



À Grenoble, la transition écologique est une question de justice sociale

(44694). DEFI CLIMATIQUE : Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable

Canicules, pollution de l'air, nuisances sonores... Les crises environnementales ne touchent pas tous les habitant-es de la même manière. À Grenoble, plus de 3 800 personnes âgées vivent dans des secteurs où l'îlot de chaleur urbain dépasse de 4°C celui de référence, tandis que 800 enfants habitent dans des zones où la qualité de l'air est particulièrement dégradée. À travers son rapport annuel sur la situation en matière de développement durable 2025-2026, la Ville réaffirme ses objectifs : protéger le vivant, améliorer le cadre de vie et réduire les inégalités. Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable fait de la solidarité et de la justice sociale le fil rouge de cette édition.

Les inégalités sociales et environnementales se renforcent mutuellement

Le dérèglement climatique n'est pas seulement une question de températures ou d'émissions de gaz à effet de serre. Il affecte directement la santé, le logement, les déplacements et les conditions de vie, avec des conséquences plus lourdes pour les personnes les plus vulnérables.

Les données présentées dans le rapport illustrent l'ampleur du défi grenoblois :

- 45 nuits tropicales par an en moyenne entre 2022 et 2025 : les fortes chaleurs ne se limitent plus aux journées d'été et fragilisent particulièrement les personnes âgées et les personnes dont le logement est mal adapté.
- Plus de 3 800 personnes âgées exposées à un îlot de chaleur urbain supérieur de 4°C : la végétalisation, la présence de fraîcheur et l'adaptation de l'espace public constituent des enjeux essentiels de santé et de qualité de vie.
- 800 enfants vivant dans des secteurs où la qualité de l'air est particulièrement dégradée : la réduction de l'exposition à la pollution est un enjeu majeur pour protéger les plus jeunes.


© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

- 61% des 6 615 familles monoparentales allocataires concernées vivent sous le seuil de bas revenu : la précarité économique réduit les marges de manœuvre pour faire face aux dépenses contraintes, notamment d'énergie, de logement et de mobilité.
- 20% des ménages pauvres résident dans des zones où la co-exposition à la pollution de l'air et au bruit est dégradée ou très dégradée, notamment le long des grands boulevards.

Ces chiffres rappellent que la transition écologique ne peut reposer uniquement sur les changements de comportements individuels. Elle suppose aussi d'agir sur l'aménagement urbain, l'accès aux ressources essentielles et les conditions de vie.

Agir concrètement pour protéger les habitantes et les habitants

Le rapport annuel ne se limite pas à dresser un état des lieux environnemental. Il examine les politiques publiques mises en œuvre par la Ville et le CCAS, ainsi que les transformations de leur organisation, à l'aune des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques.
Plusieurs exemples permettent de rendre cette ambition concrète :

- Protéger les enfants face aux risques environnementaux avec par exemple la prévention de l'exposition des enfants aux rayonnements ultraviolets. Elle illustre une approche de la transition écologique qui intègre directement la santé et la prévention dans les politiques publiques du quotidien.
- Faire de la qualité de l'air une question de santé et d'égalité : il s'agit de mieux protéger les populations les plus sensibles et de réduire les inégalités d'exposition aux pollutions.
- Adapter la ville aux fortes chaleurs : l'adaptation du territoire doit aussi être pensée au regard des besoins des personnes les plus vulnérables. L'accès à des espaces de fraîcheur et la qualité de l'environnement urbain sont des enjeux de santé publique autant que d'aménagement.
- Garantir l'accès aux ressources essentielles : les politiques de logement, d'énergie, d'alimentation et de mobilité ont des objectifs de justice sociale. Pour les ménages aux revenus modestes, la transition doit contribuer à améliorer les conditions de vie, sans accroître les difficultés liées aux dépenses contraintes.

Il est nécéssaire d'**évaluer les politiques publiques non seulement au regard de leurs effets environnementaux, mais aussi de leurs conséquences sociales et de leur capacité à protéger les personnes les plus exposées.**

Une nouvelle étape dans l'évaluation de l'action municipale

Depuis 2016, les collectivités de plus de 50 000 habitantes et habitants doivent présenter un rapport sur leur situation en matière de développement durable avant le débat d'orientation budgétaire. En 2026, le document évolue pour devenir un rapport consacré à l'impact de l'organisation et du fonctionnement de la collectivité sur le développement durable. Cette évolution permet d'interroger à la fois les politiques conduites auprès des habitantes et des habitants, les pratiques internes de la collectivité et ses relations avec ses partenaires.

À Grenoble, cette démarche s'inscrit dans une volonté de rendre l'action publique plus lisible et de mieux mesurer ses effets. Le rapport s'appuie notamment sur la démarche du « Donut », engagée par la Ville dès 2023, pour analyser les conséquences environnementales et sociales de certains projets. Cette approche permet de mettre en regard deux impératifs : répondre aux besoins essentiels de la population et respecter les limites écologiques.

Une transition écologique qui ne laisse personne de côté

A Grenoble, la justice sociale n'est pas un objectif secondaire de la transition écologique : elle en est une condition de réussite. Réduire les vulnérabilités face aux risques climatiques, garantir l'accès aux ressources essentielles et préserver un cadre de vie de qualité constituent les trois grands enjeux mis en avant dans la délibération.
Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable 2025-2026 donne ainsi à voir une action publique qui cherche à articuler les défis environnementaux, sociaux et démocratiques, en tenant compte des réalités vécues sur le territoire.

L'ambition est claire : faire de la transition écologique un levier d'amélioration concrète de la vie quotidienne et de réduction des inégalités, pour toutes et tous les Grenoblois.



Rénovation du quartier de l'Abbaye © Auriane Poillet, Ville de Grenoble



Visite du Planning familial © Mathieu Nigay, Ville de Grenoble

Grenoble renforce son engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes : des actions concrètes au service de toutes et tous

(43811). LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS : Rapport égalité femmes-hommes, "genres et sexualités" 2025-2026

La Ville de Grenoble et son Centre communal d'action sociale (CCAS) sont mobilisés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits des personne +-s LGBTQIA+ et de la lutte contre toutes les formes de discrimination. À travers des actions de prévention, l'accompagnement des personnes les plus vulnérables, le soutien aux associations, l'aménagement de l'espace public et l'évolution de ses pratiques d'employeur, la collectivité fait de l'égalité un enjeu transversal de l'action publique.
Le rapport 2025-2026 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités met en lumière des initiatives concrètes, des partenariats de terrain et des moyens consacrés à la prévention des violences, à la santé des femmes, à l'accès aux droits et à l'égalité professionnelle.

Des moyens renforcés pour soutenir les associations et les initiatives locales

Les associations jouent un rôle essentiel pour accompagner les femmes, prévenir les violences sexistes et sexuelles, défendre les droits des personnes LGBTQIA+ et lutter contre les discriminations. La Ville et le CCAS s'appuient sur leur expertise et leur proximité avec les habitant-es.

En 2026, 362 300€ de subventions ont été attribués au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes, des genres et des sexualités. Ces financements soutiennent des associations locales, leurs actions auprès des publics et le fonctionnement de structures engagées au quotidien. Parmi les bénéficiaires figurent notamment la Maison des Femmes Grenoble Alpes, le Planning familial de l'Isère, l'Amicale du Nid, Plu-

ri-elles, le Centre LGBTI et Grenoble Fiertés. Le soutien municipal prend également une forme matérielle : les mises à disposition de locaux représentent plus de 100 000€ valorisés financièrement.

Santé des femmes : agir concrètement contre la précarité menstruelle

En octobre 2025, la collecte de protections périodiques coordonnée par le Planning familial de l'Isère, avec le soutien de la Ville, de la Métropole et de l'État, a permis de recueillir 79 502 dons, soit 5 000 de plus que l'année précédente. Une trentaine de points de collecte ont été mobilisés dans l'Isère, dont 21 à Grenoble. Une trentaine d'actions de sensibilisation ont également été proposées afin de toucher les personnes en situation de précarité et le grand public.

La Ville poursuit par ailleurs la coordination de neuf distributeurs gratuits de protections périodiques, installés dans différents équipements municipaux et lieux de proximité : Maisons des habitant-es, Maison de la vie associative et citoyenne, Mission locale ou encore MJC. En décembre 2025, plus de 300 unités de protections périodiques ont été achetées pour assurer leur réapprovisionnement.

L'accès à la santé sexuelle constitue un autre axe majeur. Le Centre de santé sexuelle interquartiers, géré par le Planning familial de l'Isère dans le cadre d'un partenariat avec la Ville, propose un accueil anonyme et des consultations médicales ainsi que des entretiens d'information et de conseil. En 2025, il a accueilli 605 personnes, réalisé 762 entretiens de conseil conjugal et familial et assuré 592 consultations médicales.

La Ville soutient également les actions de prévention et de sensibilisation autour du dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, de la vaccination contre les infections à papillomavirus humain et de la santé des travailleur-ses du sexe, en lien avec les associations spécialisées.

Prévenir les violences et accompagner les femmes

Lutter contre les violences faites aux femmes suppose de prévenir les comportements sexistes, de mieux faire connaître les droits et de faciliter l'accès aux dispositifs d'accompagnement.
La Ville soutient les structures qui accueillent et accompagnent les femmes confrontées aux violences, aux difficultés sociales ou à des situations de vulnérabilité. Elle encourage également les temps collectifs qui permettent de rompre l'isolement, de partager des expériences et de mieux connaître les ressources disponibles.

Au-delà de l'accompagnement, la prévention passe aussi par la sensibilisation du grand public et des agent-es municipaux, afin de faire reculer les stéréotypes et de renforcer la capacité de chacune et chacun à reconnaître et à combattre les violences sexistes et sexuelles.

Rendre les femmes plus visibles dans l'espace public

L'égalité se construit aussi dans les rues, les places, les jardins et les équipements municipaux. La place accordée aux femmes dans les noms des lieux publics contribue à reconnaître leur rôle dans l'histoire et dans la société.
Grenoble poursuit une politique volontariste de féminisation des noms attribués aux espaces publics et aux équipements municipaux. Des rues, places, jardins, squares, salles et équipements rendent ainsi hommage à des femmes aux parcours et aux engagements variés. Parmi les personnalités mises à l'honneur figurent notamment l'historienne et militante des droits des femmes Paulette Nardal, la primatologue Jane Goodall, la joueuse de tennis Althea Gibson et la militante américaine Marsha P. Johnson.
Cette démarche participe à corriger l'invisibilisation historique des femmes et à proposer des références plus diverses aux générations actuelles et futures. Elle s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'égalité dans l'espace public et sur le droit de chacune et chacun à se sentir légitime dans la ville.

Faire progresser l'égalité au sein de la collectivité

La Ville entend également être exemplaire en tant qu'employeuse. L'égalité professionnelle implique d'agir sur le recrutement, la mixité des métiers, l'évolution des carrières et les conditions de travail.
Les métiers restent fortement marqués par les représentations de genre : dans les données présentées dans le rapport, les femmes représentent 96% des effectifs de la filière médico-sociale, tandis que les hommes constituent 93% de la filière incendie et secours. Ces écarts illustrent la persistance d'une répartition sexuée des métiers.
Pour favoriser des recrutements plus objectifs, la Ville a développé depuis 2022 le recours aux tests professionnels, qui concernent au moins 15 métiers différents : jardinier-ère, bûcheron-ne, électricien-ne, assistant-e administratif-ve, enseignant-e artistique... En évaluant les compétences à partir de critères objectifs, ces tests contribuent à limiter le poids des appréciations subjectives et des stéréotypes.

La Ville travaille également à l'équité dans les parcours professionnels et les promotions, tout en poursuivant ses actions en faveur de la parentalité et de l'amélioration des conditions de travail. L'égalité professionnelle ne se décrète pas : elle suppose une vigilance constante sur les pratiques de recrutement, les possibilités d'évolution et les obstacles qui peuvent freiner les carrières des agentes.

Cité de l'Abbaye: une nouvelle étape pour la réhabilitation du quartier et l'accès aux soins

4-(44685) REAMENAGEMENT URBAIN Convention d'opération "Cité Abbaye" entre l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D), Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de Grenoble - Convention entre la Ville de Grenoble et la Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte Grenoble Habitat (SAIEM-GH), pour la réhabilitation de 24 logements en accession sociale dans l'îlot nord - Participation de la Ville à la SAIEM-GH - Principe d'acquisition par la Ville de Grenoble d'un centre de santé

La Ville et ses partenaires poursuivent le renouvellement urbain de la Cité de l'Abbaye en privilégiant la réhabilitation de bâtiments emblématiques de l'histoire du quartier.

Dans l'îlot nord Joseph Riboud, cette démarche se concrétise avec la réhabilitation de 24 logements en accession sociale, dont 8 en habitat participatif, et la création d'un centre de santé de près de 423 m² qui permettra à l'ancien centre de santé géré par l'AGECSA de déménager et d'accueillir plus de médecins et de patient-es.

Cette opération s'inscrit dans un projet d'ensemble visant à préserver les qualités architecturales de la Cité de l'Abbaye, à diversifier l'offre de logements et à maintenir une part importante d'habitat social. Elle prolonge les premières réalisations déjà engagées sur le site, avec la réhabilitation de 32 logements locatifs sociaux et la construction de 16 logements supplémentaires.

Portée par Grenoble Habitat, cette nouvelle étape associe valorisation du patrimoine, amélioration de la qualité d'usage des logements et développement de services de proximité. Les études sont prévues en 2027, pour un démarrage des travaux en 2028 et une livraison prévisionnelle en 2030.

Vous trouverez le dossier de presse sur cette nouvelle réhabilitation au lien suivant : https://www.grenoble.fr/uploads/Presse/pse_fichier/44/2384_952_DP-Rehabilitation-Abbaye-et-centre-de-sante.pdf

Vœu relatif à l'attentat raciste survenu à Trappes et La Verrière le vendredi 23 octobre 2026

Vœu du groupe Oui Grenoble - Conseil municipal du 10 novembre 2026

Le 23 octobre 2026, un individu a ouvert le feu sur des passants dans les communes de Trappes et La Verrière (Yvelines), tuant une personne et en blessant 7 autres, dont une enfant de 12 ans. Le Parquet national antiterroriste s'est saisi de l'enquête. Les éléments qu'il a rendu publics, notamment les déclarations du mis en cause et le ciblage des victimes en fonction de leur origine ou de leur religion présumés, mettent en évidence la motivation raciste de cette attaque.

Les membres du conseil municipal de la Ville de Grenoble adressent leurs condoléances aux familles endeuillées et meurtries et leur soutien aux Maires de Trappes Ali Rabeh et de La Verrière Nicolas Dainville, à leurs équipes, ainsi qu'à tous-tes leurs administré-es.

Cet attentat raciste, islamophobe et négrophobe, n'est pas le premier sur le sol français, et il convient de rappeler le contexte dans lequel il survient : la montée et la banalisation des discours de haine. Ces discours, relayés dans l'espace médiatique, sur les réseaux sociaux et dans le débat politique, bafouent les principes qui fondent notre République : l'égalité et le respect de la dignité humaine. En désignant des boucs émissaires, en stigmatisant des citoyen-nes en raison de leur origine, de leur religion ou de leur supposée appartenance, ils préparent le terrain de la violence. Car les mots ont des conséquences. Lorsque la haine s'installe dans le débat public, elle finit par armer des bras.

Ces discours racistes sont portés par des militant-es et des responsables politiques d'extrême droite qui diffusent des théories racistes et xénophobes à la télévision, banalisent la haine et attisent les divisions pour en tirer un bénéfice électoral. Cette banalisation est encouragée par des médias qui en font le cœur de leur ligne éditoriale et refusent le débat contradictoire, mais aussi par la passivité d'une partie de la classe politique, qui laisse prospérer ces idées ou s'en fait parfois le relais.

Mais le racisme ne se limite pas aux discours : il se traduit aussi par des discriminations concrètes dans l'accès à l'emploi, au logement et aux services publics. Il traverse ainsi les institutions et les rapports de pouvoir, et empêche une partie de la population de vivre à égalité de droits et de dignité. Le combattre suppose donc d'agir à la fois contre les discours qui l'alimentent et contre les inégalités qu'il produit.

Plus que jamais, nous devons lutter contre la progression du racisme et de la xénophobie dans notre société. L'idéologie du Rassemblement national représente un danger pour la République, car elle remet en cause son principe fondamental : l'égalité de toutes et tous, sans distinction d'origine ou de généalogie.

En défendant l'idée d'une « France de souche », l'extrême droite instaure une hiérarchie entre les Français-es et oppose celles et ceux qui appartiennent à la nation à celles et ceux qu'elle en exclut.

Face à ce projet de division, nous défendons une France fidèle aux droits de l'homme et à l'universalisme républicain : accueillante, solidaire et plurielle, où chacune et chacun jouit des mêmes droits et de la même dignité. Une France où nous sommes toutes et tous filles et fils de la République.

Face à la violence, la réponse doit être collective et durable. Il nous appartient de prévenir la radicalisation violente en renforçant la présence des services publics, de l'éducation et du tissu associatif dans chaque quartier, et en offrant à chacun-e des perspectives et des repères. Il nous appartient aussi de combattre sans relâche les discriminations et les discours racistes qui fragilisent le pacte républicain. Enfin, il nous revient de protéger les personnes qui en sont la cible, en garantissant à chacun-e la sécurité, le respect et la possibilité de vivre, de croire et de pratiquer ou pas sa religion librement sans crainte.

À Grenoble, notre engagement contre le racisme et les discriminations s'inscrit dans une histoire de solidarité, d'hospitalité et de défense des droits fondamentaux. La Ville de Grenoble est un territoire d'accueil inconditionnel, résolument engagé pour valoriser et défendre la diversité, la solidarité et l'hospitalité. Nous l'incarnons au quotidien dans nos politiques publiques, et à l'échelle nationale en ayant co-créé et en étant adhérent de l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA), dont la Maire de Grenoble, Laurence Ruffin, est co-présidente. Cet engagement est indissociable de notre combat contre le racisme, l'islamophobie, la négrophobie, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination.

L'engagement de la Ville de Grenoble contre la propagation des discours de haine et l'intolérance s'est notamment matérialisé dès le premier conseil municipal de cette mandature avec l'adoption d'une clause de résistance. Cette clause réaffirme que la Ville s'opposera à toutes les atteintes aux libertés publiques, à l'égalité des droits et à la dignité humaine. Avec cette délibération, la Ville s'engage à ne pas rester silencieuse quand la haine se propage et les discours racistes pullulent.

Le Conseil municipal appelle donc l'ensemble des responsables publics à condamner sans ambiguïté les discours et les actes racistes, et à refuser toute banalisation de la haine et de la désignation de boucs émissaires.

Le Conseil municipal de Grenoble demande au Gouvernement de déclarer la lutte contre le racisme, l'islamophobie, l'antisémitisme, la négrophobie et la xénophobie « Grande cause nationale », avec les moyens que cela implique, c'est à dire :

- **D'agir contre la banalisation des discours de haine dans les médias et sur Internet :**

► en renforçant les moyens de la plateforme PHAROS et les dispositifs de signalement, de traitement et de lutte contre les contenus haineux constitutifs d'infractions et en garantissant l'application effective du droit sur l'incitation à la haine raciale.

► En renforçant les moyens de l'Arcom, raccourcissant les délais de traitement et renforçant les sanctions en cas de récidive, jusqu'à la suspension de diffusion, pour les chaînes qui banalisent durablement la haine raciale et refusent le contradictoire et distillent des théories complotistes comme la théorie du "grand remplacement", notamment en fermant définitivement la chaîne Cnews.

- **De renforcer la réponse judiciaire et la protection des personnes ciblées par les violences racistes** en augmentant les moyens humains et financiers de la justice pour mieux traiter les plaintes, identifier et poursuivre les auteurs d'infractions racistes, et garantir l'accompagnement juridique des victimes. Le racisme est un délit puni par la loi, à ce titre nous demandons simplement que la loi soit respectée.

- **De faire de la prévention du racisme une politique publique durable :** en garantissant la mise en oeuvre effective et le financement du plan national 2026-2029, en le dotant de moyens supplémentaires, d'objectifs mesurables, d'un calendrier de déploiement territorial et d'une évaluation publique indépendante, associant les collectivités et les associations de lutte contre le racisme, l'islamophobie, la négrophobie et l'antisémitisme.

- **De créer un véritable service public de lutte contre le racisme et les discriminations** corportant un Commissariat à l'égalité, doté d'un Observatoire des discriminations et de moyens humains et fi nanciers suffisants pour mesurer les discriminations, afin de coordonner l'action publique (dispositifs indépendants d'évaluation, campagnes de testing et des mécanismes de contrôle et de sanction en cas de discrimination avérée etc)

- **De donner des moyens au niveau local** pour la mise en place d'observatoires des discriminations et des cellules de lutte contre les discriminations

- **De soutenir la proposition de loi** visant à renforcer la lutte contre les discours incitant à la haine et aux actes racistes et xénophobes, présentée par Mme SEBAIHI et M. GUSTAVE, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 30 octobre 2026.

- **De cesser de participer à la stigmatisation et au climat de suspicion à l'égard des personnes concernées par les discriminations** racistes, islamophobes, antisémites, négrophobe et xénophobe, en abrogeant les textes qui y contribuent (notamment la loi dite "séparatisme" ou loi immigration de 2024)

Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr